

AMOUR HUMAIN ET SACREMENT DE MARIAGE

I. SPIRITUALITÉ DU MARIAGE : HIER ET AUJOURD'HUI

Pendant longtemps, il fut admis presque universellement que la doctrine de l'Eglise au sujet de la spiritualité de la vie conjugale, se ramenait à quelques conseils méfiants et à un appel pressant à la pénitence et à la prudence. Pareille conception se heurte aujourd'hui à un ensemble impressionnant de traités, d'articles, de témoignages, dont on a pu dire qu'ils traduisaient une « redécouverte » du Sacrement de mariage. L'inquiétude de nombreux foyers chrétiens est ainsi apaisée : une spiritualité leur est offerte, dont l'une des marques principales est constituée par la jonction établie entre la réalité humaine de l'amour et celle, surnaturelle, du Sacrement.

Rien n'est plus étranger et incompréhensible à la génération actuelle, que la tonalité précautionneuse des exposés d'il y a une cinquantaine d'années. Ceux-ci s'attachaient, d'une manière presque exclusive, à l'institution du mariage, à ses lois et exigences, à sa subordination au bien général de la société civile ou ecclésiastique, et négligeaient les éléments psychologiques intéressant les personnes elles-mêmes. On dressait une étude abstraite de l'état de mariage, comme si l'on parlait pour des « humanités » également abstraites dont le seul devoir aurait été de se plier au mieux à des cadres rigides, établis une fois pour toutes, et codifiés

dans les études de notaires. Une discrétion, plus prude que prudente, laissait dans l'ombre les réalités concrètes de la vie conjugale, considérées comme indécentes, et les résonances psychologiques de l'amour, abandonnées aux poètes et réputées indignes de la considération des gens sérieux. Une longue tradition avait à peu près imposé une identification totale entre la notion de vertu et celle de chasteté, entre la morale et le contrôle méfiant de la sexualité.

Les encouragements prodigués avec abondance au « devoir d'état » sous ses aspects mortifiants, n'arrivaient pas à dissimuler une certitude désespérée : celle d'une opacité, impénétrable à toute lueur spirituelle, des réalités conjugales, considérées comme des exigences biologiques, mais dont l'esprit ne pouvait que se détourner s'il ne voulait en devenir la victime.

Plus que sur l'institution elle-même et ses « utilités » sociales, l'attention se porte aujourd'hui sur les personnes. De préférence à des considérations générales sur la nature, les lois du mariage, on s'attache à la valeur de l'amour humain, à son irréductibilité à tout cadre purement extérieur et juridique, à son aspect mystérieux qui fait de lui, comme la personne elle-même, une promesse et une exigence, une ébauche et un épanouissement. Ici, comme en bien d'autres domaines, l'intensité subjective intéresse et retient plus que la valeur objective. Parfois même l'aspect institutionnel n'intervient que d'une manière tout-à-fait secondaire, en tant que le mariage se trouve être le cadre traditionnel et la réponse donnée aux exigences de l'amour. Plus qu'une relation légalement sanctionnée, créant de nouveaux devoirs, le mariage est conçu comme la rencontre de deux personnes résolues à vivre ensemble un amour mutuel, et acceptant, pour cela, d'entrer dans les cadres institutionnels. Au terme, on pourrait croire que, pour certains, le contrat civil et le mariage religieux ne constituent qu'une simple ratification par la société, et une bénédiction par l'Eglise, d'une réalité déjà constituée et se

suffisant à elle-même ; l'amour. L'amour, et l'amour seul, semble pouvoir justifier et faire le mariage.

A la lecture de certains exposés récents, l'esprit reste insatisfait. Autant il y a lieu de se féliciter du progrès réalisé dans la prise de conscience des valeurs naturelles et surnaturelles du mariage, de la naissance et de l'organisation d'une « spiritualité des foyers », autant on est gêné par une sorte de stagnation de la pensée. Il semblerait que tout ait été dit de ce que pouvait suggérer le changement d'optique qui vient d'être indiqué. Il est impossible de ne pas être frappés par la répétition des mêmes formules, par les redites qui n'arrivent pas à se renouveler. Sur la foi d'un titre ou la promesse d'une bande publicitaire, on espère un point de vue nouveau, un approfondissement de la pensée, et, dès les premières pages, on retrouve les développements habituels, déjà lus et relus, dûs aux quelques auteurs devenus les classiques en la matière. La pensée contemporaine aurait-elle déjà trouvé son ornière ? Faut-il croire qu'elle est dans une impasse ? Certains le laissent volontiers entendre. Il serait regrettable que certaines outrances involontaires servent de prétextes à discréditer une étape fort riche, dans son ensemble, de la réflexion catholique, sur un sujet d'une telle importance, lié de si près au vaste mouvement de ce qu'on a appelé la « spiritualité des laïcs ».

II. L'AMOUR HUMAIN

Il ne s'agit pas d'établir un bilan. On voudrait seulement dans ces quelques pages, proposer quelques réflexions sur la spiritualité du mariage, compte tenu des tendances manifestées dans certains exposés de ces dernières années. La redécouverte et la valorisation de l'amour humain, l'importance attribuée à cette réalité naturelle, sont quelquefois poussées si loin, qu'il semblerait que l'on veuille en faire la racine puissante à partir de laquelle, par une

dialectique aux conclusions de plus en plus vastes, il serait possible de déduire les richesses et les devoirs du mariage, dans leur totalité et leur amplitude. C'est une tendance plus qu'une doctrine. Mais cette tendance peut être lourde d'équivoques et d'imprécisions. Il semble possible de revenir là-dessus, non pour polémiquer, mais pour essayer de préciser.

1) *Amour et spontanéité.*

Une grande part de la valeur attribuée à l'amour humain semble venir de la puissance et de la force que donne à ce sentiment son caractère de spontanéité, qui le fait échapper aux limites de l'analyse objective. Parce qu'il se présente comme une affirmation véhémement et gratuite, on dirait que cela dispense de réfléchir à sa valeur, ou plutôt que sa valeur lui vient de son intensité et de sa gratuité mêmes. Comme tout ce qui est spontané, l'amour semble revêtu de fraîcheur intacte, de sincérité et de pureté (au sens « chimique » du mot, pour ainsi dire, indiquant l'exemption de tout mélange et de toute intrusion étrangère). Ces caractéristiques sont souvent interprétées comme des qualités comportant une valeur irremplaçable et qui doivent, par conséquent, être hautement revendiquées et jalousement protégées. C'est pourquoi on opposera une fin de non-recevoir à toute « falsification » de l'amour ; et, dans cette malédiction, on englobera toute réduction de ce sentiment à d'autres lois que la sienne propre, tous les contrôles, les limitations, les renoncements que peuvent suggérer la raison froide, et la volonté délibérée. Celles-ci, parce qu'elles organisent les moyens en vue des fins, les parties en vue du tout, les réalités inférieures en vue des grands biens humains, se voient accusées de vouloir éteindre ou tamiser la flamme primitive, pour satisfaire aux jeux complexes et vains d'une philosophie impersonnelle ou d'une foi inhumaine. Un amour consultant la raison ou la foi, c'est, pour beaucoup, une contradiction ou une intolérable immixtion.

L'apparente fraîcheur toute neuve des choses naissantes dissimule en fait, derrière un décor séduisant, le caractère aveugle de tout mouvement spontané, son état pré-moral, et, en dernière analyse, infra-humain. La spontanéité étale et extériorise une nature humaine à l'état brut, non encore élaborée, une nature telle qu'elle peut être avant que ne soit intervenu l'exercice de ses plus hautes facultés, celles qui précisément la caractérisent : l'intelligence et la volonté. L'acte spontané est ce qu'est une pierre au sortir de la carrière, impressionnante peut-être par sa masse, mais impropre, avant d'être travaillée, à entrer dans la construction d'un édifice. L'intensité subjective fait illusion. S'il demeure la victime éblouie de cette fausse puissance et de cette menteuse sincérité, l'amour humain pourra n'être, comme toute force de la nature, qu'emportement, violence, et, au fond, égoïsme. Si l'homme obéit passivement aux véhémentes réclamations d'une tendance dont la loi est de se donner comme quelque chose d'absolu et de total, comme la source de droits inaliénables, il estimera qu'ayant trouvé l'amour, il a droit à ce qu'il réussisse ; il repoussera donc tout ce qui pourrait le limiter ou prétendre le contrôler. Et, s'il se voit contraint de se soumettre à certaines disciplines, il les subira avec amertume et colère.

On ne peut nier l'importance des déviations morales et des aveuglements de l'esprit, dont l'origine lointaine réside, pour une grande part, dans une spécieuse apologie de la sincérité, de l'authenticité et de la gratuité, masque brillant, posé sur le visage de l'égoïsme le plus sec, par une littérature qui a remplacé le choix moral de la conscience par l'accueil fait à tout ce qui répond à un désir, et qui a fait du laisser-aller un succédané de la vérité. Cette sincérité ne signifie nullement un accord entre les intentions et les actes ou entre la pensée et la parole, mais le mouvement par lequel l'homme donne libre cours à ses impulsions, tendances et désirs, et accepte passivement tout ce qu'il trouve en lui-même, sans que vienne s'interposer un juge-

ment moral. Est donc sincère celui qui se montre capable de tout accueillir et se maintient en état de disponibilité permanente et universelle. Celle-ci traduit, en fait, un refus farouche de se laisser modifier par qui ou quoi que ce soit, un monstrueux amour de soi, qui consent à se prêter, pour jouir de la richesse d'un échange, mais refuse de se donner, pour ne pas aliéner sa liberté. Poussée à bout, cette pseudo-sincérité revient à s'abandonner aux forces aveugles de son tempérament, aux impulsions non contrôlées de sa sensibilité, aux impressions intérieures et aux pressions extérieures ressenties. Elle fait choix, en réalité, parmi les servitudes qui, inévitablement, menacent l'être, de celles qui plaisent, pour écarter celles qui pèsent. Et cette servitude sera la pire de toutes, car elle ne sera pas ressentie comme telle, puisqu'elle flatte le tempérament, mais sera dérisoirement célébrée comme une libération des habitudes, des contraintes ou des convenances artificielles.

2) *Amour et Liberté.*

Sans mettre en avant les exigences chrétiennes et en restant au plan de la nature humaine, on peut déjà signaler que la valeur d'un amour ne peut lui venir que de sa liberté (non de l'entraînement d'une fatalité contraignante), de la noblesse qui lui est conférée par la volonté et l'intelligence, après que celles-ci l'ont reçu, sortant, encore informe, du feu de la passion. Il faut donc refuser une prétendue « prédestination » dans l'amour, selon laquelle une personne est nécessairement et irrémédiablement destinée à une autre. Cette revendication est un leurre, grâce auquel la spontanéité cherche à se vêtir des prestiges de l'éternité et de l'infailibilité, et à faire de Dieu le garant de ce qui n'est souvent qu'une poussée de « la chair et du sang ». A certains égards, les comparaisons classiques des vieilles mythologies et des poètes de tous les temps demeurent plus proches de la réalité, quand elles nous présentent Eros les yeux bandés et lançant au hasard ses flèches. L'amour est aveugle, tant qu'il n'émerge pas dans la sphère lucide de la conscience.

Cela revient à reconnaître ce fait souvent constaté et exprimé : que l'imagination crée souvent ce qu'elle aime, en le colorant de qualités et de vertus qui ont pour but de justifier l'amour, en ne projetant sa lumière partielle que sur ce qui, actuellement, lui agréé ; un amour en pleine effervescence restera aveugle à des déficiences évidentes ; défaillant, il se refusera avec le même entêtement, à voir les qualités réelles, et cachera sa fuite derrière les prétextes les plus nobles. La prédestination, dont on parle parfois, n'est que le choix inconscient de la passion, qui nie ce qu'elle ne veut pas voir.

Cet aveuglement originel marque l'amour d'une ambiguïté qui demeurera menaçante tant que durera le sentiment. Là encore, on ne fait que constater et énoncer un lieu commun, si souvent développé qu'il suffit de l'indiquer. L'amour est à la fois centrifuge et centripète ; il exalte le moi par la joie du don offert et du don reçu, et il pousse le moi à s'abîmer, à désirer disparaître dans l'autre ; il est joie et souffrance ; don et possession ; il naît porteur de certitudes et de promesses d'éternité et il peut disparaître comme il est venu : inexplicablement et gratuitement ; avec ses exigences de fidélité, il demeure fragile et mouvant, naissant parfois au gré de très humbles contingences, blessé à mort par des chocs involontaires et sans importance objective.

3) *Amour et Bonheur.*

Il est de l'essence même de l'amour humain de promettre, à celui à qui il arrive, un bonheur répondant à ses désirs les plus empreints de chaleur humaine ; il se présente comme l'artisan du bonheur. En fait, l'amour ne crée rien. Il n'est qu'un instrument, mais d'une puissance redoutable, au service des tendances qu'il trouve dans un cœur humain, et qui, soulevées par lui, comme les vagues par le vent, utiliseront sa puissance pour atteindre leur plus haut point d'intensité. L'amour vaut ce que vaut celui qui le porte. L'orgueilleux verra par lui son orgueil exalté, l'égoïste en

fera le pourvoyeur de son égoïsme, le vertueux en fera un instrument de bien. L'amour sera bienfaisant ou fera mal, selon l'état du cœur dans lequel il naît.

Ce rappel des caractères limités et équivoques de l'amour laissé sur le plan de la nature, n'entend évidemment pas nier la richesse de ce sentiment, ni son aptitude à devenir un instrument d'épanouissement (et, sur le plan surnaturel, de sanctification). Mais, s'il peut « devenir » cela, c'est qu'il ne l'est pas par lui-même, et qu'il doit, pour remplir ce rôle, se soumettre à une profonde transformation. Son exaltation intempérante pourrait amener des esprits peu exigeants à de sommaires et hâtives identifications. Pour résumer, d'une manière un peu caricaturale, l'essentiel de ces confusions, on pourrait dire que, pour certains, sont justes les équations suivantes : Mariage = Amour, Amour = Bonheur, d'où ils concluent : Mariage = Bonheur. Autrement dit, le mariage serait, avant tout, la réussite de l'amour ; lequel est considéré comme l'instrument fondamental et indispensable du bonheur, à tel point que ceux qui ne l'ont pas rencontré risquent de faire figure de disgraciés et de personnalités diminuées. Le bonheur est conçu ici, on le voit, non pas comme une chose que l'homme construit laborieusement dans son cœur, (fût-ce au prix de renoncements), mais comme un « évènement », quelque chose de tout fait, qu'il n'y a qu'à attendre, qui arrive ou qui n'arrive pas, sans que l'on puisse établir la moindre logique dans sa marche. Conception à base de fatalisme et d'extrincésisme, justifiant d'avance tous les abandons et le laisser-aller.

Né d'une poussée de la nature, le bonheur ainsi compris, ne peut, dans la recherche de son épanouissement et dans ses résultats immédiats franchir les bornes de la nature. Déçu, il sera souffrance qui écrase ou désespère ; rassasié, il pourra être contentement et plaisir qui enferment un être dans sa suffisance égoïste. Perdus dans une mutuelle et élémentaire idolâtrie, deux êtres pourront se croire grandis par la violence torrentueuse d'un sentiment, qui fera d'eux, s'ils

n'y veillent, un petit univers clos, ayant ses rythmes particuliers et jalousement défendus, arraché au courant collectif de la vie sociale. La misère et la souffrance n'auront rien à attendre ni à espérer de ces cœurs désormais fermés à tout ce qui menace de les distraire de leur bonheur, qu'ils défendront contre toute intrusion et toute sollicitation. S'il y a une souffrance qui tue, il y a aussi un bonheur qui étouffe. Bonheur et souffrance n'ont de valeur que s'ils sont dominés. Et le danger du bonheur est, à certains égards, plus grand que celui de la souffrance, car tous l'attendent, et, quand il est là, beaucoup sont enclins à accepter avec joie sa domination, sans soupçonner ses dangers de perversion. Certains s'efforceront de justifier son égoïste séduction. Des chrétiens, pris par le désir de ne laisser échapper aucune parcelle de leur bonheur humain, feront de l'amour, à son état le plus strictement sentimental ou même passionnel, une forme ou un acte de la vertu théologale de charité, tant le mot : aimer, a de prestige, tant aussi il comporte de dangereuse plasticité.

Il serait désirable que l'on purifie et détourne les esprits et les cœurs d'un eschatologisme de pacotille, dont certains catholiques se sont nourris depuis quelques années. Ils ont compris, ou cru comprendre, que les réalités de ce monde pouvaient et devaient entrer de plain pied dans le monde surnaturel, sans qu'elles aient à se transformer, en acceptant simplement une évolution qui les purifierait de leurs tares visibles et déplaisantes, mais les maintiendrait dans leur suffisance et les stabiliserait dans leur valeur et leur densité humaines. L'entrée dans la vie nouvelle apportée par le Christ serait ainsi, non l'accès, par la Croix, à l'insondable mystère de Dieu, mais la possession d'une sorte de nouveau Paradis Terrestre, fait de la somme des richesses humaines arrivées au terme de leur développement, offrant à l'homme le maximum de ce que sa nature peut attendre et désirer sans avoir à se « quitter », au sens évangélique du mot. Et, dans cette perspective, Dieu devient comme un « Président d'honneur », paternel et bénisseur, à qui on ne

demande que de légaliser les choix humains, de les sanctionner en les marquant du poids de son éternité. A la vérité, l'amour humain, comme tout le reste, doit se dépasser pour réussir, mourir à lui-même pour vivre, se perdre pour se sauver. Pas plus que les autres réalités humaines, il ne peut éviter le détour par le Calvaire, sous peine de n'être et de ne demeurer qu'une réalité transitoire et passagère.

III. LE SACREMENT DE MARIAGE

C'est pour que l'amour humain puisse s'adapter aux exigences de la vie chrétienne et en recevoir les bienfaits (car c'est à lui à s'adapter à la grâce, non la grâce à lui, comme c'est à l'homme à obéir à Dieu, non Dieu à l'homme), que le mariage constitue un Sacrement. C'est par cette voie seulement qu'il peut accéder au monde surnaturel, et que sa réalité humaine est enrichie d'une valeur insoupçonnable à la nature. Sacrement, le mariage devient une démarche essentiellement religieuse ; il sera, d'abord et par-dessus tout, don de grâce, moyen de sanctification. Ses autres aspects (utilité sociale, création d'une famille, appui mutuel de l'homme et de la femme), garderont les droits et devoirs qui leur appartiennent, mais, par rapport à la réalité religieuse du Sacrement, ils seront des aspects subordonnés.

1) *Le Sacrement.*

Tout Sacrement, geste humain devenu, par la volonté du Christ, signe et cause de grâce, donne, à celui qui le reçoit avec foi, la force divine nécessaire pour parcourir chrétiennement et saintement telle étape de la vie. Don de Dieu, participation aux mérites de la vie, de la mort et de la résurrection du Christ, il établit le chrétien dans un climat de sainteté. L'homme n'a plus seulement à suivre correctement les lois de sa nature ; la vie divine qu'il reçoit l'oblige à adopter les « mœurs de Dieu », à se conduire en fils de

Dieu, à se maintenir, par la force divine, sur un plan surhumain, surnaturel. Le désir de bonheur n'est ni nié ni annulé, mais il est transformé de fond en comble ; il est élargi jusqu'à Dieu qui en constitue désormais la seule solution possible. L'être de Dieu et le bonheur de l'homme racheté se confondent, mais sans que cette identification puisse être psychologiquement sentie, ni clairement perçue. Tant qu'il sera sur terre, l'homme ressentira une séparation et, souvent, une opposition entre l'amour qu'il se porte spontanément à lui-même et l'amour de préférence qu'il doit avoir pour Dieu, séparation et opposition dont la foi assure qu'elles sont provisoires, dont la solution est inaugurée par l'espérance, et qui disparaîtront dans la vision de Dieu. Le « combat de l'homme sur la terre », dont parle la Bible, vient, en grande partie, de cet écartèlement du cœur humain tiraillé entre deux réalités, complémentaires et non contradictoires certes, mais dont l'harmonie échappe à la compréhension de sa nature limitée et malade : la perfection demandée par l'Évangile, (« Soyez parfaits comme le Père céleste est parfait ») et le bonheur. Souvent il aura l'impression de devoir choisir entre l'une et l'autre ; ce ne sera que dans la vie éternelle que lui sautera aux yeux, si l'on peut ainsi parler, l'évidence que le bonheur n'est que la joie ressentie, et se répercutant dans tout l'être, de la perfection surnaturelle.

Ces notions ne sont pas inutiles à rappeler pour la bonne intelligence du Sacrement de mariage. Cette réalité sacramentaire ne saurait être réduite, je l'ai dit, à une simple approbation et bénédiction par l'Église d'un fait pleinement constitué avant et sans son intervention. Il n'y a pas une réalité humaine à quoi s'ajouterait un Sacrement ; c'est cette réalité même qui est Sacrement. (C'est pourquoi d'ailleurs, l'Église ne peut approuver une double célébration du mariage : le mariage civil d'abord, puis le mariage religieux. Imposée par la loi, cette dualité est tolérée par l'Église ; mais pour elle, il ne saurait y avoir d'autre mariage que le Sacrement). Par là sont transformés par le

dedans tous les éléments du mariage, qui reçoivent une orientation et des exigences qui les haussent au-dessus des réalités de la nature. C'est ce que, maintenant, il faut voir.

2) *Amour et consentement.*

L'amour humain devient charité surnaturelle, mais à condition qu'il se soumette à la régulation de la grâce et renonce à s'ériger en fin, en but recherché pour lui-même. On voit en quel sens on peut dire que le Sacrement lui confère une promesse d'éternité, et fait de lui le véhicule de la grâce. Cela suppose que soit, non seulement dépassé ce qui est la fin naturelle de l'amour (c'est-à-dire une sorte d'adoration de la créature par une autre créature), mais que l'on ait renoncé à cette fin. A proprement parler, le Sacrement est, non le couronnement et l'achèvement, mais la transformation, souvent douloureuse, de l'amour. Pour devenir instrument de grâce, l'amour devra émigrer hors de sa recherche personnelle et de sa joie égoïste ; il devra se hausser (et, si le sentiment disparaît, il devra survivre) en une valeur plus haute que lui-même, qui est le consentement.

Ce consentement à l'autre, traduit et manifesté par le « oui » sacramentel, déborde les requêtes de l'amour-passion ; engageant l'avenir, il va au-delà des exigences naturelles du sentiment. Il accepte les joies et les peines venant de l'autre, les moments faciles et difficiles de la vie commune ; il consent à l'autre pendant qu'il plait et, le cas échéant, pour quand il aura cessé de plaire. « Ce n'est pas l'amour qui fait le mariage, c'est le consentement ». (Claudel). Et de l'amour au consentement, il y a toute la distance d'un simple accord passionnel ou sentimental, enfermé dans l'instant, fait d'intensité subjective, à l'acte de la volonté réfléchie qui s'offre lucidement et s'engage à « durer ». L'amour à lui seul, je veux dire en tant que réalité de nature, n'entraîne pas une certitude de continuité, tout en en fournissant la promesse. « L'amour est bâti sur l'instant. On s'aime en un moment... Et dans les cas les plus heureux, l'amour ne procure que des instants parfaits. Entre ces ins-

tants, s'étendent d'après solitudes et des périodes de doute et d'insatisfaction ». (Madaule). Disparu, il ne laisse après lui que ce résidu austère qui s'appelle le devoir. Et quand il n'est plus qu'un devoir, l'amour est-il encore l'amour ? Non, répondent la passion et le sentiment, qui cherchent une issue à l'impasse ainsi créée ; mais le chrétien sait qu'il existe une porte étroite, d'où vient une lumière qui permet à l'amour de mieux se connaître et de se survivre en consentement et en charité, sauvant ainsi ce qui semblait perdu sans espoir.

On voit ce que le consentement imposera à l'amour pour que soit atteint le but du Sacrement : une épuration et une transformation de plus en plus exigeantes. Il l'éduquera, le défendra contre les perversions et les dégradations ; il rendra l'homme lucide, sans découragement ni désespoir, à la double et inévitable limitation de l'amour à son point de départ : la mutuelle imperfection des époux, et l'impossibilité de réaliser, sur le plan de la nature, l'union totale que cherche et promet l'amour, à cause de la marge d'irréductible incommunicabilité qui, quelles que soient la force et la sincérité du sentiment, rend inaccessible à tout autre qu'à Dieu le mystère d'une destinée individuelle. Il orientera vers une union réalisable seulement au-delà de la nature, dont il aidera à franchir les limites et les imperfections, une union qui se fortifiera des renoncements consentis.

3) *Indissolubilité.*

C'est pourquoi l'indissolubilité est une caractéristique du mariage, que ne peuvent annuler ni la révolte du sentiment blessé, ni la déception du plaisir contrarié. A beaucoup, cette exigence semble intolérable. Si, en effet, on croit que les droits de l'amour constituent une base suffisante d'une doctrine du mariage ; si, par ailleurs, l'amour est orienté, par sa nature même, vers le bonheur de celui qui en est favorisé ; si, enfin, un mariage sans amour, ou un mariage d'où l'amour a disparu, est considéré comme voué à l'échec, puisqu'il lui manque son assise élémentaire, au

nom de quoi pourrait-on exiger qu'il continue, ainsi chargé de chaînes ? Le chrétien, sans doute, hésitera à secouer ces chaînes, à cause de la sévère discipline et des sanctions de l'Eglise ; mais il ne comprendra pas les motifs de cette sévérité, destinée, pense-t-il, à protéger le bien commun d'une société, mais au prix de l'écrasement des personnes, et marquant, en tout cas, le refus de cette Eglise à s'adapter aux exigences les mieux fondées d'un monde qui a évolué.

L'indissolubilité se fonde, en fait, sur de toutes autres raisons, et se situe sur un plan bien plus profond. Elle tient à l'institution de Dieu imposant aux hommes une loi, qui, comme toute loi divine, est destinée à assurer le bien de l'humanité et celui des individus, mais un bien qui, encore une fois, ne se présente pas tel que l'homme le désire. L'indissolubilité est un bien, ce mot étant entendu au sens d'élément de perfection, et non au sens de bonheur psychologiquement ressenti. L'homme ne peut l'admettre et l'approuver dans son cœur, qu'en acceptant de se soumettre, comme l'exige sa double qualité de créature et de fils adoptif, au plan établi par le Créateur et l'Auteur de la grâce, et en utilisant les forces qui lui ont été données pour cela dans le Sacrement.

Sans doute, on pourra, sur le plan humain, collectif ou individuel, dénombrer les heureuses conséquences et les avantages de l'indissolubilité : pour l'éducation des enfants, pour la dignité de la société conjugale, pour la stabilité de la société, pour opposer une digue solide aux débordements des passions... etc..., mais il faut bien, en définitive, remonter jusqu'à la volonté de Dieu, qui a ainsi établi l'union de l'homme et de la femme au moment de la création, jusqu'au commandement du Christ rétablissant l'intégrité primitive du mariage, volonté et commandement que le chrétien accepte, au moins implicitement, en recevant le Sacrement. Il sait que le mariage, suivant l'énergique expression de Thibon, est « une impasse dont le mur de clôture est en arrière », que chacun des conjoints est destiné à être pour l'autre, sinon un « compagnon d'éternité », (puisque l'en-

trée dans l'éternité dissout le lien conjugal) mais un compagnon pour la vie¹.

Si, en effet, c'est le consentement, avec toute sa lucidité courageuse et sa volonté de durer, qui est le signe efficace du Sacrement, il est bien évident qu'il établit les époux au-delà du monde étroit et momentané de la passion et de la sensibilité, dans le monde de la grâce. L'union contractée n'est plus dès lors le simple accord affectif de deux êtres qui se sont mutuellement choisis, mais la jonction, établie par le Maître de la vie, entre deux destinées désormais inséparablement liées. Et c'est bien ce que dit l'Évangile : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le désunisse pas. » Non seulement Dieu approuve et bénit cette union, mais c'est lui qui la fait ; et, par lui, elle est devenue l'une des pierres destinées à entrer dans la composition et l'organisation, non seulement matérielles, mais spirituelles, de l'univers. Et si l'union qu'a réalisée l'amour humain s'effrite sous la poussée des événements ou l'usure du temps, elle ne saurait entraîner dans sa ruine ce qui ne dépend pas d'elle : l'union sacramentelle marquée de l'empreinte de Dieu, scellée du sang du Christ, enlevée ainsi aux exigences de la courte et effervescente logique du sentiment.

Le consentement deviendra inévitablement, un jour ou l'autre, renoncement : celui-ci tue la passion, mais il nourrit le consentement. Il fait éclater l'armure de l'égoïsme, et permet à la volonté de maintenir ce qui a été engagé, au consentement de jouer, la vie durant et quoi qu'il arrive, son rôle de porteur permanent des grâces diverses, qui s'actualiseront au long des jours et au fur et à mesure des besoins de la vie commune, et qui achemineront les époux

1. Le mariage, même comme sacrement, est une réalité de cette terre. Les réalités pour lesquelles il est fait n'ont pas de place dans l'autre vie. Par contre, celle-ci laisse subsister tout lien qui, par-dessus le sentiment et les « utilités » humaines, s'est haussé au niveau de la charité, qui demeure, elle, chose d'éternité. Subsistera donc de l'amour ce qui en aura été assumé par la charité.

vers le but qui leur a été assigné, au-delà de l'amour : la sainteté. Car c'est pour atteindre ce sommet qu'ont été donnés les Sacrements, le Mariage comme les autres.

4) *La sexualité.*

Enfin, le Sacrement permet de situer la sexualité à sa juste place et de la faire émerger au-dessus des réalités purement biologiques. L'œuvre de Dieu est bonne et ne peut pas ne pas l'être. L'œuvre de l'homme, par contre, depuis le péché originel, demeure, quel que soit son aspect intérieur ou extérieur, sous le poids, non d'une malédiction, mais d'une tentation permanente. Certaines de ses activités sont marquées par la peine et la souffrance ; mais toute l'activité humaine comporte un danger bien plus grand, quoique moins ressenti, et qui consiste dans la tendance de l'homme à séparer son œuvre de l'œuvre de Dieu, à n'agir que pour lui, à rapporter tout à lui, en jugeant de tout à partir de ses seuls besoins et de ses propres désirs, comme s'il était la source et la fin de tout. Par cette tendance idolâtrique, l'homme peut aboutir à une sorte de divinisation de ses besoins et de ses désirs, à un culte pour les biens extérieurs ou intérieurs qui leur répondent. Il y a un égoïsme qui tient à la nature même de l'homme et qui peut faire de lui l'esclave de son œuvre, de son intérêt ou de son plaisir. S'il s'émancipe de la soumission au plan créateur, il s'enferme dans la malédiction d'une œuvre sans issue, qui le dévore en le flattant ; s'imaginant la dominer, il en est le prisonnier. Comme Samson captif, il tourne la meule les yeux crevés. Lorsqu'au contraire, il remplit son office et tient sa place de serviteur et d'associé de Dieu, il domine l'univers et se domine lui-même.

Ainsi en est-il dans l'usage de la sexualité. Celle-ci constitue une association à l'œuvre créatrice de Dieu. Par la volonté du Maître de la vie, elle est un service de vies nouvelles. Cette fonction, tour à tour décriée et exaltée, que les anciens désignaient en lui assignant son but : la

procréation, qu'aujourd'hui on cherche moins à justifier par son utilité qu'à célébrer pour elle-même, est bonne, comme toute fonction naturelle restant dans son ordre et à sa place. Pour devenir vraiment humaine, pour recevoir une qualification morale, elle doit subir la réglementation de la raison, et s'adapter aux fins et aux exigences supérieures de la vie totale de l'homme. Sa fin n'est pas, comme on semble le dire parfois, l'épanouissement des virtualités latentes de la nature humaine (cela pourra exister, mais à titre de conséquence secondaire), mais le service de la vie, tel que Dieu l'a prévu et organisé, dans et par le mariage. C'est le devoir inhérent à ce service qui déterminera l'usage légitime de la sexualité, et non les droits et exigences de celle-ci isolée et coupée de sa fin.

L'homme est un exécutant : sa tâche est d'accomplir l'œuvre qui lui a été assignée, en se conformant au plan établi par le Créateur. Il n'est ni l'origine ni la cause du fait ou des buts de la sexualité. Il ne peut donc l'utiliser à la façon d'un maître disposant à son gré de l'œuvre qu'il a faite ; il est tenu et lié par la nature et la fin de cette fonction. C'est pourquoi il lui est interdit, en agissant, de dissocier les liaisons établies par Dieu, pour isoler et rechercher cela seulement qui dans l'exercice de la sexualité satisfait son plaisir, faussant ainsi le sens même de la fonction ; rien de plus normal, par contre, que ce plaisir lui-même, quand il reste à sa place et n'est pas érigé en fin.

Mais l'homme est un exécutant conscient. Le fait que la sexualité constitue une réalité de nature, affectant l'être sans que celui-ci l'ait voulue ni choisie, ne saurait justifier son utilisation à n'importe quelles fins, ni l'abandon incontrôlé à la poussée instinctive. L'homme doit faire intervenir sa raison pour plier l'usage et l'emploi de cet instinct aux exigences totales de sa vie matérielle et spirituelle. Autant il serait ridicule d'exiger que le mariage ne soit recherché ou désiré que par suite de la compréhension de la logique du plan divin, et en conclusion d'une longue réflexion sur l'utilité d'augmenter le nombre des citoyens de ce monde

et des candidats au ciel, autant il serait dangereux que soient ignorées ou méprisées ces grandes lois, et que seul soit recherché la satisfaction sensible.

Le Sacrement intégrant la sexualité à un ensemble hiérarchisé de gestes et de démarches, la sauve, au double sens du mot : il lui conserve son importance et sa place, il la préserve de toute déviation et perversion, en l'imprégnant de spiritualité, en faisant rejaillir sur elle la noblesse de la fin poursuivie. Il la sublimise en lui faisant atteindre « un objet supérieur à celui auquel le destinait sa nature, grâce à un enrichissement certain et à des refoulements réussis » (Dr Nodet). Elle peut ainsi jouer franchement son rôle de participation aux gestes créateurs de Dieu. Pour les enfants qui vont naître d'eux, les époux chrétiens seront, en second, créateurs, providence, source de connaissance, exemples de sainteté. Leurs activités et soucis, la peine du travail pour assurer la subsistance, la lente et longue œuvre éducatrice, constitueront leur association au grand et invisible travail de Dieu. Gagner sa vie, élever une famille, prendre les initiatives et assumer les responsabilités nécessaires à cette tâche, ce sont de grandes choses que Dieu a confiées aux hommes, et ce sont des choses inaugurées et exigées implicitement par l'usage de la sexualité².

2. On voit à quoi répond le vœu de chasteté et pourquoi l'Eglise l'a en si haute estime. Ce n'est pas une marque de dédain pour cette grande réalité chrétienne qu'est le mariage, mais une appréciation motivée du rôle joué dans l'Eglise par la virginité consacrée. Celle-ci permet de maintenir en acte, et de manifester aux yeux de tous, l'une des marques essentielles de l'Eglise : son caractère d'Epouse du Christ. Le vœu de chasteté établit dans une relation avec Dieu toute autre que le mariage. Il traduit et illustre l'appartenance totale à Dieu. Il réserve pour Dieu seul une vie et un être ; à l'exclusion de toute autre appartenance. Il maintient dans le monde, et rappelle à tous, les droits absolus et souverains de Dieu sur sa créature. Les foyers chrétiens seront ainsi préservés, par la vue et l'influence de la vie religieuse, de la tentation d'égoïsme et de l'oubli des exigences essentielles de Dieu. La virginité consacrée contribue ainsi à la rectitude

Celle-ci reçoit de l'âme soumise aux volontés divines une qualité et une exigence qui s'appelle la chasteté, dont le rôle est, non d'éliminer les réalités de la chair, mais de les maintenir dans leur rectitude : en protégeant la fidélité du corps et du cœur contre les tentations qui l'assaillent ; en écartant les falsifications, les débordements, les raffinements destinés à corser, non l'amour, mais le plaisir ; en établissant la modération et la délicatesse, qui sont le témoignage du respect porté à la personne humaine et au baptisé, dans l'usage normal des plaisirs de la chair. Le chrétien ne se sentira pas le droit de charger l'amour des promesses contradictoires du Christianisme et du Paganisme ; il acceptera que, même là, la Croix soit présente, dont il fera le principe de discernement de l'usage vraiment chrétien du corps et de ses activités, le principe d'élimination de tout ce qui subsiste en lui de paganisme latent et de regrets inexprimés d'une vie tranquillement sensuelle.

4) *Chasteté conjugale et méthodes.*

Ce sera ce même respect des choses saintes du Sacrement qui permettra aux foyers chrétiens de faire, peu à peu, la délicate mise au point de la chasteté conjugale et les exigences de la sexualité. Le mariage est un tout, un ensem-

de la vie conjugale, en rappelant aux époux qu'ils sont, eux aussi et à leur place, des serviteurs de Dieu, qu'ils ne sont pas les maîtres, mais les dépositaires et les gardiens de la vie. Inversement, le spectacle de la vie laborieuse des pères et mères de famille doit amener ceux qui sont engagés dans la vie religieuse, non seulement à prier pour eux, mais à ne jamais oublier que la liberté dont ils jouissent est destinée à les aider à appartenir totalement à Dieu. Ce n'est pas de s'abstenir du mariage qui est, en soi, un bien, mais la réservation de tout l'être pour le service exclusif de Dieu. Si la vie religieuse n'était qu'une tranquillité paresseuse, qui dispenserait ses membres de gagner péniblement leur vie, d'élever une famille, de prendre leurs responsabilités, ce serait peut-être une « bonne affaire », mais ce serait un abominable scandale. Le « travail » de la vie religieuse doit être plus exigeant encore que le travail de la vie dans le monde.

ble. Pour le mener à bien et en apprécier les obligations, il est dangereux d'isoler l'un ou l'autre de ses éléments pour le considérer à part, comme s'il était seul et comportait une finalité indépendante du tout. Ce qui, considéré isolément, est bon et sain, peut ne plus l'être situé dans le mouvement total. C'est l'absence de cette référence à la réalité totale du Sacrement, qui demeure gênante, dans l'exposé de certaines méthodes proposées aux catholiques, justes à certains égards mais souvent insatisfaisantes et artificielles, à cause de leur caractère systématique et géométrique. Certaines raisonnent comme si telle loi particulière, telle interdiction, tel point de vue limité, constituait le tout du mariage, à partir de quoi on puisse établir une ligne de partage mathématique entre le bien et le mal, le permis et le défendu. On dirait, en certains cas, que la seule chose qui compte est de savoir exactement jusqu'où peut aller la jouissance sexuelle sans constituer une faute grave, comme s'il n'y avait aucun compte à tenir des autres devoirs et exigences de l'état du mariage. Inversement, telle obligation, absolument juste et fondée, est parfois soulignée avec tant de force, que l'on paraît ne pas soupçonner que la sexualité existe et pose un problème grave et urgent.

Il ne saurait être question de résoudre en quelques lignes les problèmes complexes qui se trouvent ici engagés. On peut cependant indiquer que, s'il est indispensable que toute loi soit fidèlement observée, parce qu'elle constitue une indication dont on doit tenir compte et le cadre de l'action humaine vertueuse, il n'est pas moins nécessaire que le but de la loi ne soit pas oublié et que l'esprit dans lequel elle est appliquée soit en harmonie avec ce but. Le respect matériel d'un commandement ne suffit pas. L'Évangile établit le chrétien entre deux risques opposés : celui du péché d'une part, celui du renoncement et de la Croix d'autre part. Mais cela ne signifie pas que l'idéal chrétien se situe à égale distance de l'un et de l'autre : il y a un risque qu'il faut éviter, et c'est le péché ; il y a un risque

qu'il faut courir, c'est le renoncement, voie d'accès à la perfection.

Dans le cas de la chasteté conjugale, comme dans tous les autres cas, l'idéal n'est pas la simple recherche de ce qui est « encore » moral, l'établissement d'une méthode fixant l'ultime limite à ne pas franchir dans la direction du péché. On peut très bien imaginer tel couple qui, par faiblesse, succombe, sachant qu'il fait mal, mais qui garde cependant la ferme volonté de se reprendre ; et tel autre qui, fidèle à la lettre de la loi, grâce à une comptabilité méticuleuse ou à une certaine virtuosité physique, s'arrangerait pour n'être gêné que le moins possible par le renoncement dans sa recherche du plaisir : il ne fait pas de doute que le premier sera plus proche de l'esprit du christianisme que le second, qui risque d'oublier l'exigence suprême et le but de la morale, qui est le progrès spirituel constant, la transformation de soi-même par le renoncement³.

Cette constatation ne résout pas les problèmes individuels, évidemment. Elle n'a pour but que de souligner la faiblesse de certaines attitudes qui, si l'on n'y prend garde, peuvent devenir d'habiles moyens d'é luder, avec une bonne conscience, l'aspect chrétien du Sacrement de mariage. Ces méthodes ne peuvent être que des indications qui sont à apprécier par la conscience des époux chrétiens instruits de leurs obligations et en possession de tous les éléments nécessaires pour se former un jugement droit.

Conclusion.

Que les époux chrétiens soient parfois obligés à l'héroïsme, qu'il ne soit pas toujours possible de leur montrer une

3. Je ne fais que reprendre ici les idées émises par M. Dubois-Dumée dans un livre récent, *Le couple chrétien*, idées de simple bon sens, mais que la prolifération et le « perfectionnement » des méthodes tendaient à faire oublier.

autre issue que la domination vertueuse des tendances naturelles, qui pourrait s'en étonner ? Cela entre de plein droit dans les perspectives du Sacrement de mariage, qui fournit précisément les forces nécessaires. Qu'un petit nombre seulement se montrent habituellement capables de cet héroïsme, il faudrait pour s'en scandaliser, ne pas connaître la nature humaine. C'est pourquoi il est parfaitement licite de chercher les méthodes qui, sauvegardant l'essentiel, tiennent compte de cette faiblesse et des impérieuses et inévitables réclamations de la nature. Rechercher un bonheur humain licite et rechercher la perfection, ne sont pas deux attitudes automatiquement contradictoires. Mais elles ne coïncident pas toujours non plus : il y aura toujours des occasions où sera nécessaire, en dépit de toutes les méthodes, l'option entre l'une et l'autre.

Ce serait manquer de respect envers les grâces du Sacrement, ce serait aussi minimiser injustement la générosité de bien des foyers chrétiens, que de se contenter de leur exposer des techniques de plus en plus perfectionnées pour « éviter le péché », de ne leur ouvrir que des itinéraires de fuite ; de ne jamais leur présenter ni leur faire entrevoir ce à quoi certains tendent explicitement, ce que beaucoup n'envisagent et ne désirent pas parce qu'ils ne le connaissent pas : la perfection d'une vie conjugale conforme aux exigences de la charité, la marche vers le pays de Dieu.

J. GRANCETTE, O. P.